



Union Nationale
de l'Apiculture Française



Paris, le 28 Mai 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE – INVITATION

Le Conseil général du Pas-de-Calais agit avec l'UNAF pour la survie des abeilles

Dans le cadre du programme de sensibilisation « *Abeille, sentinelle de l'environnement* », le Conseil général du Pas-de-Calais a décidé d'implanter 6 ruches à Arras, chef lieu de ce département de 1,5 million d'habitants, le 5^{ème} de France. 5 d'entre elles seront placées sur le toit de l'Hôtel du Département, la dernière, transparente sera placée à l'intérieur près de la salle des Commissions, un lieu de passage incontournable pour les citoyens. Pour le président du Conseil général Dominique Dupilet, « *Au delà du symbole que représente ce rucher, ce projet interpelle chacun sur la notion d'agriculture durable et la relation de l'homme à la nature* ».

Inauguration du rucher Le 5 JUIN 2009 à 10 heures

Hôtel du Département - rue Ferdinand-Buisson – 62 000 Arras

En présence de :

Dominique Dupilet, Président du Département du Pas-de-Calais
Membre honoraire du Parlement

Robert Therry, Conseiller général, apiculteur référent
et responsable du Musée de l'Abeille d'Opale

Henri Clément, Président de l'Union Nationale de l'Apiculture Française

L'engagement écologique du Conseil général du Pas-de-Calais

Adoption de l'agenda 21

Le Conseil général, conscient de la fragilité de notre planète bleue, a décidé d'agir et de lutter contre les fléaux qui la menacent. La protection des abeilles s'inscrit dans le cadre de son Agenda 21, adopté à l'unanimité en 2008.

62 actions, fruits d'une réflexion commune (acteurs locaux, élus, agents et partenaires) constituent le premier programme de cet Agenda notablement axé sur la sauvegarde de la biodiversité : terrils, marais, site des deux Caps... Chaque site possède une flore et une faune spécifique, précieuse et souvent menacées.

En promouvant notamment une agriculture plus raisonnée, il sera possible de limiter la pollution des eaux, des terres et donc de la flore protégeant ainsi les abeilles indispensables au maintien de la biodiversité.

Sensibilisation écologique au grand public

En choisissant d'implanter le rucher dans ce haut lieu de la démocratie, le Conseil général véhicule un message fort : le développement durable est l'affaire de TOUS. En partenariat avec l'UNAF, cette action ambitionne d'informer un large public sur les dangers qui guettent l'abeille, dont la disparition aurait un effet majeur sur la flore.

La ruche transparente placée dans l'enceinte du Conseil général sera un véritable outil pédagogique : naissance d'une reine, travail des butineuses, fabrication du miel, toute la complexité d'une ruche sous les yeux des citoyens, en toute sécurité car les abeilles sortent directement du bâtiment par un système de tunnel !

Les abeilles, à la demande de Dominique Dupilet, Président du Département, seront choyées par Robert Therry, qui est à la fois apiculteur professionnel, Conseiller général (une première !) et responsable du Musée de l'abeille d'Opale. Elles s'installeront dès ce mois de juin 2009. Pour la première récolte, rendez-vous à l'automne.



La protection des abeilles : un engagement crucial de l'UNAF pour la biodiversité

L'UNAF se bat depuis des années pour faire de la protection des abeilles une cause écologique nationale. En effet, les abeilles, non contentes de nous offrir du miel, sont indispensables à la pollinisation, donc à la reproduction de 80% des végétaux, soit environ 200 000 espèces différentes. Or, elles connaissent aujourd'hui un taux de mortalité anormalement élevé de 30% par an. Lancé par l'UNAF, en décembre 2005, le projet « *Abeille, sentinelle de l'environnement* » est un programme national de sensibilisation et d'information sur la sauvegarde de la biodiversité végétale à travers la protection des abeilles appliquée en étroite collaboration avec des partenaires locaux publics ou privés.

Le saviez-vous ?

Les abeilles sont bien différentes des guêpes : plus petites que leurs cousines, elles sont à dominante marron et ne sont pas carnivores. Contrairement à l'idée reçue, l'abeille n'est pas un insecte agressif ; elle ne pique que si elle se sent menacée.

Quelques chiffres :

- L'abeille existe depuis plus de 60 millions d'années
- Une abeille pèse à vide 80 à 100 mg : sa charge maximum est de 70 mg
- L'abeille vit en moyenne 20 à 35 jours ; l'abeille d'hiver vit 170 jours et plus
- En moyenne, une ruche abrite 25 000 abeilles sans cesse en activité
- La France, est le premier consommateur européen de pesticides avec 70 000 à 120 000 tonnes utilisés

☛ Pour en savoir plus sur le Conseil général du Pas-de-Calais, connectez-vous sur le site www.pasdecalais.fr

☛ Pour tout savoir sur l'UNAF, téléchargez le dossier de presse et la charte « *Abeille sentinelle de l'environnement* » sur www.unaf-apiculture.info. Des photos, libres de droit, sont téléchargeables à partir du site de l'UNAF.

CONTACTS PRESSE

Nadia Pierson

Relations presse

UNAF

Portable : 06 18 73 94 32

contact.presse@unaf-apiculture.info

Luc Charpentier

Service Presse

Conseil Général du Pas-de-Calais

Tél. 03 21 21 91 27 / 06 37 86 66 67

charpentier.luc@cg62.fr